

Parcours Animation sociale et socio-culturelle

BUT Carrières sociales



Niveau d'étude
visé
Bac +3



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Composante
Institut
universitaire
de technologie
(IUT2)



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Le parcours **Animation sociale et socioculturelle** démarre en 1^e année de BUT.

Le parcours Animation sociale et socioculturelle forme des futurs **professionnels de l'animation et de l'intervention sociale et socioculturelle** à concevoir et mettre en œuvre, en collaboration avec d'autres professionnels, des projets de développement personnel et collectif au service d'une population locale, sur un territoire donné. À l'issue de la formation, ils devront :

- analyser les **problématiques spécifiques** des populations, des publics et des territoires,
- **travailler en réseau et en partenariat** avec l'ensemble des acteurs locaux publics et/ou privés sur un territoire déterminé,
- concevoir, mettre en œuvre et gérer des **projets éducatifs et/ou d'action sociale et socioculturelle**, sur un territoire donné, qu'ils soient politiques, institutionnels ou associatifs,
- faire émerger la créativité et la participation du public dans des projets visant à **améliorer l'environnement social et socioculturel local**.



Organisation

Contrôle des connaissances

L'évaluation du BUT se déroule sur le **mode du contrôle continu**, avec des évaluations régulières dans chaque enseignement et chaque projet. L'**assiduité** est obligatoire sur l'ensemble de l'année.

Aménagements particuliers

L'assiduité étant obligatoire en BUT, les possibilités d'aménagement d'études sont limitées.

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

La 3^e année de BUT s'effectue en alternance :

[Télécharger le livret de l'alternance](#)

[Télécharger le calendrier de l'alternance de l'année 2025-2026](#)

Stages

Stage : Obligatoire

8 à 16 semaines de stage, obligatoire, à effectuer sur les 2 premières années.

600 heures de projets dans le cadre des Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAE) réparties sur 3 ans.

Admission

Conditions d'admission

BUT 1^{er} année : être titulaire du **baccalauréat** toutes séries, du DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires) ou d'un titre admis en équivalence.

BUT 2^e année : le candidat doit avoir validé **60 ECTS** dans un domaine proche de la **spécialité de BUT**.

BUT 3^e année : le candidat doit avoir validé **120 ECTS** dans un domaine proche de la spécialisation du **parcours de BUT** visé. **Le candidat doit avoir trouvé un contrat d'alternance.**

Public en reprise d'études : [consultez les modalités d'accès.](#)

Candidature

Les candidatures en BUT 1^{er} année s'effectuent sur [Parcoursup](#)

Campagnes de recrutement sur [eCandidat](#) pour le BUT 2^e et 3^e année

- Début de dépôt : 22/04/2025
- Fin de dépôt : 06/06/2025

Capacité d'accueil

28 étudiants

Et après

Poursuite d'études

En sortie de BUT 3^e année, les diplômés peuvent poursuivre leurs études dans les formations suivantes :

- Masters en Sciences Humaines et Sociales, en Sciences de l'éducation, en Sciences politiques sociales
- Écoles spécialisées dans le travail social

Métiers visés

En sortie de BUT 3^e année, les étudiants peuvent être recrutés sur des postes de :

- Animateur·trice social·e
- Animateur·trice socioculturel·le
- Animateur·trice socio-éducatif·ve
- Animateur·trice socioculturel·le adulte relais

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Scolarité BUT CS ASC/ES

☎ 04 76 28 45 12

✉ iut2-CS@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable formation continue et alternance

Service Formation Continue et Apprentissage -

IUT2

☎ 04 76 28 46 37

✉ iut2-fca@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

📍 Grenoble

Campus

🏠 Grenoble - Doyen Gosse